

شركة الإسمنت عين التوتة SOCIETE DES CEMENTS DE AIN TOUTA « S.CIM.A.T. »

S.P.A au capital social de : 2.250.000.000 DA N° Identification Fiscale : 099805022210668
N° Article d'imposition : 05010212840 - N° Registre de Commerce : 0222106/B/98

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/SCDA/SCIMAT/2026

La Société des Ciments de Ain-Touta (S.CIM.A.T) sise 73 Bis, Rue Benflis La verdure 05000 - Batna - Algérie lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert portant :

« Prestation de Transport de Ciment (Sac et Vrac) »

Les entreprises intéressées par cet Avis d'Appel d'Offre peuvent retirer le Cahier des Charges contre le paiement de la somme de Cinquante Mille Dinars Algériens (50.000,00 DA- non remboursable) auprès du Secrétariat de la Commission des Achats de la SCIMAT 73 Bis Rue Benflis La verdure 05000 - Batna.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Vingt (20) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale et/ou le BOMOP.

L'offre technique contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention « **Dénomination de la société-Offre Technique - N°16/SCDA/SCIMAT/2026** ».

L'offre financière contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention « **Dénomination de la société- Offre Financière - N°16/SCDA/SCIMAT/2026** ».

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et financière sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »

A Monsieur le Secrétaire de la Commission des Achats - SCIMAT

73 Bis Rue Benflis La Verdure 05000- Batna

Appel d'Offres National Ouvert

N°16/SCDA/SCIMAT/2026

« Prestation de Transport de Ciment (Sac et Vrac) »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Cent Vingt (120) Jours** à compter de la date limite de remise des offres.

NB : La possibilité de consulter le cahier des charges en ligne : www.scimat.dz/appeloffres

El Moudjahid/Pub

ANEP 2616030875 du 15/09/2026

Mardi 15 Se

ش

النصر 18

شركة الإسمنت عين التوتة SOCIETE DES CEMENTS DE AIN TOUTA « S.CIM.A.T »

S.P.A au capital social de : 2.250.000.000 DA :
N° Identification Fiscale : 099805022210668 - N° Article d'imposition : 05010212840 - N° Registre de Commerce : 0222106/B/98

إعلان عن مناقصة وطنية مفتوحة

رقم: 16/أ.ل.ش/ش.إ.ع.ت/2026

تعلن شركة الإسمنت عين التوتة عن إجراء مناقصة وطنية مفتوحة من أجل :

« Prestation de Transport de Ciment (Sac et Vrac) »

بإمكان المؤسسات المهتمة بهذا الاعلان سحب دفتر الشروط لدى أمانة لجنة الشراء للشركة - 73 مكر، شارع بن فليس حي الاخضرار 05000 - باتنة

- مقابل تسديد مبلغ قدره خمسون ألف دينار جزائري (50.000,00 دج) غير قابل للتعويض.
- حددت مدة إيداع العروض بعشرون (20) يوم ابتداء من أول تاريخ نشر هذه المناقصة في النشرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي، أو في إحدى الجرائد الوطنية. يسحب دفتر الشروط من طرف المتعهد أو من طرف ممثله المعين لذلك.

- العروض التقنية يجب أن تحتوي على جميع الوثائق المطلوبة في دفتر الشروط وتوضع في ظرف منفصل مغلق

يحتوي على العبارة « **Dénomination de la société- Offre Technique N°16/SCDA/SCIMAT/2026** »

- العروض المالية يجب أن تحتوي على جميع الوثائق المطلوبة في دفتر الشروط وتوضع في ظرف منفصل مغلق

يحتوي على العبارة « **Dénomination de la société- Offre Financière N°16/SCDA/SCIMAT/2026** »

- يوضع الظرفين المغلقين في ظرف خارجي مغلق ومجهول لا يحمل إلا العبارة التالية:

" لا يفتح "

إلى السيد أمين لجنة الشراء لشركة الإسمنت عين التوتة - SCIMAT

- 73 مكر، شارع بن فليس حي الاخضرار 05000 - باتنة

مناقصة وطنية مفتوحة

رقم: 16/أ.ل.ش/ش.إ.ع.ت/2026

« Prestation de Transport de Ciment (Sac et Vrac) »

- يبقى المتعهدون ملتزمون بعروضهم لمدة 120 يوم ابتداء من تاريخ آخر أجل لإيداع العروض.

- إمكانية الاطلاع على دفتر الشروط على الموقع : www.scimat.dz/appeloffres

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر



Groupe Industriel des Ciments d'Algérie

شركة الإسمنت عين التوتة
SOCIETE DES CIMENTS DE AÏN TOUTA
« **S.CIM.A.T** »

ش.ذ.ا. - رأسمالها الاجتماعي : 2.250.000.000.00 D.A.
S.P.A. au capital social de : 2.250.000.000.00
N° Identification Fiscale : 099805022210668 - N° Article d'Imposition : 05010212840 - N° Registre de Commerce : 0222106/B/98

DIRECTION GENERALE

Cahier des charges
Prestation de Transport
de Ciment (Sac et Vrac)

Années
2026 - 2027

SIEGE SOCIAL : 73 BIS RUE BENFLIS LA VERDURE BATNA BP N° 67 EL BOUSTENE (W.BATNA) - Algérie.
Tél : (033)85 13 00 LIGNES GROUPEES - **Fax** : (033) 85 11 01 / 85 12 47 - **Site Web** : www.scimat.dz

S O M M A I R E

Article 01 : Objet du cahier des charges

Article 02 : Etendue de la Prestation

Article 03 : Mode de Passation

Article 04 : Quantités et planning prévisionnel des quantités de ciment à transporter

Article 05 : Durée du Contrat

Article 06 : Obligations des deux parties

Article 07 : Géolocalisation (GPS)

Article 08 : Exigence de santé, sécurité et environnementale

Article 09 : Garantie

Article 10 : Pertes et Avaries

Article 11 : Forme de la soumission

Article 12 : Contenu des offres

Article 13 : Modalités de Paiement

Article 14 : Pénalités de Retard

Article 15 : Critère de Choix

Article 16 : Langue utilisée

Article 17 : Validité de L'offre

Article 18 : Litiges

Article 19 : Résiliation

Article 20 : Force majeure

Article 21 : Retrait du cahier des charges

Article 22 : Dépôt des offres

A N N E X E S

Annexe 01 : Fiche d'identification du soumissionnaire.

Annexe 02 : Déclaration à souscrire.

Annexe 03 : Attestation de délégation de pouvoir.

Annexe 04 : Lettre de Soumission.

Annexe 05 : Déclaration de probité.

Annexe 06 : Engagement du soumissionnaire.

Annexe 07 : Liste des moyens de transport par axe.

Annexe 08 : Tableaux des prix de transport de ciment sac et vrac par tonnes en HT par axe.

Annexe 09 : Délais de route par axe.

Annexe 10 : Moyens de transport requis par lot.

Article 01 : Objet du cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les termes et les conditions auxquels le soumissionnaire doit se conformer pour réaliser la prestation de transport ciment sac et vrac par camion semi-remorque plateau et/ou cocote, pour l'approvisionnement des dépôts de ventes (lieux de réception et de déchargement) de l'unité commerciale Touggourt.

Le besoin est scindé en dix-neuf (19/) lots :

- **Lot n°01** : 24 000 Tonne/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Djanet**.
- **Lot n°02** : 33 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d' **Illizi**.
- **Lot n°03** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour Dépôt de vente de Bordj El Houes wilaya de Djanet.
- **Lot n°04** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Bordj Omar Idriss wilaya d'Illizi.
- **Lot n°05** : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'In **Amenas** wilaya d'Illizi.
- **Lot n°06** : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Debdab** wilaya d'Illizi.
- **Lot n°07** : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Hassi Messaoud** wilaya d'Ouargla.
- **Lot n°08** : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'El **Borma** wilaya d'Ouargla.
- **Lot n°09** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **El Hadjira** wilaya de Touggourt.
- **Lot n°10** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Ghardaia**.
- **Lot n°11** : 46 080 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d'**Ouargla**.
- **Lot n°12** : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d'El **Borma** wilaya d'Ouargla.
- **Lot n°13** : 7 680 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Djanet**.
- **Lot n°14** : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Bordj Omar Idriss** wilaya d'Illizi.
- **Lot n°15** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d' **Illizi**.
- **Lot n°16** : 15 360 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d'In **Amenas** wilaya d'Illizi.
- **Lot n°17** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Debdab** wilaya d'Illizi.
- **Lot n°18** : 14 320 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Hassi Messaoud** wilaya d'Ouargla.
- **Lot n°19** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Ghardaia**.

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Article 02 : Etendue de la Prestation

La prestation consiste à assurer le transport de ciment sac et vrac par camion semi-remorque plateau (Sac) ou cocote (Vrac) pour approvisionner à partir de la cimenterie Ain-Touta vers les dépôts de ventes de l'unité commerciale Touggourt à savoir :

- **Lot n°01** : 24 000 Tonne/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Djanet**.
- **Lot n°02** : 33 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d' **Illizi**.
- **Lot n°03** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour Dépôt de vente de **Bordj El Houes** wilaya de Djanet.
- **Lot n°04** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Bordj Omar Idriss** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°05** : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'In **Amenas** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°06** : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Debdab** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°07** : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Hassi Messaoud** wilaya d' Ouargla.
- **Lot n°08** : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'El **Borma** wilaya d' Ouargla.
- **Lot n°09** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **El Hadjira** wilaya de Touggourt.
- **Lot n°10** : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de **Ghardaia**.
- **Lot n°11** : 46 080 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d' **Ouargla**.
- **Lot n°12** : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d'El **Borma** wilaya d' Ouargla.
- **Lot n°13** : 7 680 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Djanet**.
- **Lot n°14** : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Bordj Omar Idriss** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°15** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d' **Illizi**.
- **Lot n°16** : 15 360 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d'In **Amenas** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°17** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Debdab** wilaya d' Illizi.
- **Lot n°18** : 14 320 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Hassi Messaoud** wilaya d' Ouargla.
- **Lot n°19** : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de **Ghardaia**.

Article 03 : Mode De Passation

Le présent cahier des charges est passé selon le mode d'appel d'offres national ouvert.
Conformément à la procédure des Achats de la SCIMAT.

Article 04 : Quantités et planning prévisionnel des quantités de ciment à transporter :

Les quantités objet du présent cahier de charges sont de : 310 000 Tonnes de Ciment, transportées régulièrement et mensuellement, réparties par lot comme suit :

- Lot n°01 : 24 000 Tonne/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Djanet :

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
1	DÉPÔT DJANET	Sac	500	2 000	24 000

- Lot n°02 : 33 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
2	DÉPÔT Illizi	Sac	700	2800	33 600

- Lot n°03 : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour Dépôt de vente de Bordj El Houes wilaya de Djanet.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
3	DÉPÔT Bordj El-Houas	Sac	300	1200	14 400

- Lot n°04 : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Bordj Omar Idriss - wilaya d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
4	DÉPÔT Bordj Omar Idirss	Sac	300	1200	14 400

- Lot n°05 : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'In Amenas wilaya d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
5	DÉPÔT In Amenas	Sac	400	1600	19 200

- Lot n° 06 : 19 200 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Debdab Wilaya d'Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
6	DÉPÔT Debdab	Sac	400	1600	19 200

- Lot n° 07 : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Hassi Messaoud wilaya d'Ouargla.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
7	DÉPÔT Hassi Messaoud	Sac	200	800	9 600

- Lot n° 08 : 9 600 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente d'El Borma wilaya d'Ouargla.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
8	DÉPÔT El Borma	Sac	200	800	9 600

- Lot n° 09 : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de El Hadjira wilaya de Tougourt.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
9	DÉPÔT El Hadjira	Sac	300	1200	14 400

- Lot n° 10 : 14 400 Tonnes/Sac de ciment pour le Dépôt de vente de Ghardaia.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
10	DÉPÔT Ghardaia	Sac	300	1200	14 400

- Lot n° 11 : 46 080 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d'Ouargla.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
11	DEPOT OUARGLA	VRAC	960	3840	46 080

- Lot n° 12 : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour Dépôt de vente d'El Borma wilaya d'Ouargla.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
12	DEPOT El Borma	VRAC	200	800	9 600

- Lot n° 13 : 7 680 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de Djanet.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
13	DEPOT Djanet	VRAC	160	640	7 680

- Lot n° 14 : 9 600 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de Bordj Omar Idriss - wilaya d'Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
14	DEPOT Bordj Omar Idriss	VRAC	200	800	9 600

- Lot n° 15 : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
15	DEPOT Illizi	VRAC	240	960	11 520

- Lot n° 16 : 15 360 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente d'In Amenas wilaya d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
16	DEPOT In Amenas	VRAC	320	1280	15 360

- Lot n° 17 : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de Debdab wilaya d' Illizi.

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
17	DEPOT Debdab	VRAC	240	960	11 520

- **Lot n° 18 : 14 320 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de Hassi Messaoud - wilaya d'Ouargla.**

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
18	DEPOT Hassi Messaoud	VRAC	298.33	1193.33	14 320

- **Lot n° 19 : 11 520 Tonnes/Vrac de ciment pour le Dépôt de vente de Ghardaia.**

Lot	Destination	Natures	Tonnages estimatif (Tonne)		
		Du Produit	Semaine	Mensuel	Annuel
19	DEPOT Ghardaia	VRAC	240	960	11 520

- ❖ La quantité de ciment à transporter sera confirmée au Transporteur, chaque début de semaine, par des bons de commandes spécifiques correspondant au programme disponible. Les bons de commande spécifique doivent comporter les dates de chargement, les quantités, types de produits, natures de produit, le lieu de chargement et de déchargement du produit.
- ❖ Le Client se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités hebdomadaires et mensuelles selon ses besoins.
- ❖ Le transporteur ne peut en aucun cas dépasser les quantités globales par lot.

NB : La capacité de chargement de la remorque (plateau ou cocotte) ne doit en aucun cas être inférieure à Vingt (20) tonnes.

Article 05 : Durée du Contrat

La durée du contrat est de **douze (12) Mois** à compter de sa date de mise en vigueur.

Article 06 : Obligations des deux parties

6.1 Obligations du client :

- Le chargement du produit au niveau de la cimenterie Ain Touta.
- La disponibilité du produit au niveau de la cimenterie Ain Touta.
- Le pesage du produit au niveau de la cimenterie d'Ain Touta.
- La remise d'un bon de pesée au niveau du lieu de chargement de l'unité Cimenterie.
- La remise d'un bon de transfert au niveau du lieu de chargement de l'unité Cimenterie.
- Confirmation de la quantité livrée sur la feuille de route du transporteur, et la signature d'un bon de réception au niveau des dépôts de vente. En précisant la date et l'heure de réception sur la feuille de route et le bon de réception.
- L'unité commerciale Touggourt exige que les camions soient équipés d'un système GPS pour suivi des camions pendant l'exécution des prestations. Afin d'assurer la traçabilité des opérations de transport, d'améliorer la sécurité des marchandises et d'optimiser le suivi des livraisons, tous les camions affectés à l'exécution du contrat

devront être équipés d'un système de géolocalisation (GPS) opérationnel, fiable et fonctionnant en permanence durant l'opération de transport.

- L'unité commerciale Touggourt assurera le suivi par le traceur GPS des itinéraires parcouru par les moyens de transport du soumissionnaire, de la cimenterie Ain Touta jusqu'au dépôt de vente (du lieu de chargement jusqu'au lieu de déchargement).

6.2 Obligations du transporteur :

- Le transporteur s'engage à mettre à la disposition du client les moyens de transport destinés à la réalisation du programme.
- En cas de remplacement d'un moyen de transport, le transporteur doit avoir l'accord préalable de l'unité commerciale Touggourt au minimum 24 heures avant remplacement.
- Le transporteur doit réaliser la prestation de transport dans un délai qui ne doit pas dépasser le délai maximum mentionné dans l'annexe 09.
- **Le transporteur doit livrer le produit à la demande du SCIMAT UC de Touggourt, aux chantiers des clients des dépôts, à sa charge** (une distance supplémentaire maximale de 40 Km, entre le dépôt de vente et les chantiers des clients).
- En cas de panne, le transporteur doit prendre ses dispositions pour livrer le produit à temps et au lieu de destination à ces frais, et informer l'unité commerciale Touggourt pour le changement du moyen de transport.
- Le transporteur doit doter ces moyens de transport par un traceur GPS agréé par les autorités compétentes avant le début de la prestation et mettre à la disposition de l'unité commerciale Touggourt la plateforme de suivi appropriée.
- En cas de défaillance du traceur GPS de l'un des moyens de transport, le transporteur doit le remplacer par un autre traceur doté du même système tout en informant l'unité commerciale Touggourt.
- Nonobstant les dispositions légales qui s'imposent en sa qualité, le transporteur est responsable des dommages et pertes causées aux produits transportés.
- Le transporteur s'engage à transporter la quantité hebdomadaire, mensuelle et annuelle du produit indiqué à l'article 04.
- Le transporteur doit assurer le transport du produit selon le programme de transport confirmé par l'unité commerciale Touggourt.
- Le transporteur doit disposer des assurances requises à l'activité de transport de marchandises.
- Le transporteur doit protéger le produit contre les intempéries et les pertes durant le transport.
- Le transporteur doit respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité au sein des sites du client.

Article 07 : Géolocalisation (GPS)

Le système de géolocalisation constitue un outil de contrôle et d'assistance à l'exploitation. Il ne dispense en aucun cas le transporteur de ses responsabilités contractuelles.

7.1 Exigences du système GPS

Le système GPS devra permettre :

- la localisation en temps réel des camions ;
- l'identification du camion concerné ;
- l'enregistrement de la date et de l'heure des déplacements ;
- la mémorisation de l'historique des trajets ;
- la consultation des positions en différé ;
- la visualisation des itinéraires empruntés ;

Le système devra fonctionner sur l'ensemble du territoire national, sous réserve de la disponibilité des réseaux de communication.

Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé à l'unité commerciale Touggourt au titre de la géolocalisation.

7.2 Disponibilité du système

Le dispositif GPS devra rester actif :

- avant l'entrée du camion sur le site de chargement ;
- pendant toute la durée du chargement ;
- durant l'intégralité du trajet ;
- jusqu'à la livraison définitive des marchandises.
- la position actuelle du camion ;
- l'heure de départ ;
- l'heure d'arrivée prévue ;
- les temps d'arrêt ;
- le kilométrage parcouru ;
- l'itinéraire effectivement emprunté ;

Toute opération de transport non justifiée par les données du système GPS entraînera le non-paiement de la prestation de transport correspondante.

7.3 Conservation des données

Le Système GPS devra conserver l'historique des données de géolocalisation pendant une durée de six (06) mois.

Il est strictement interdit au transporteur, à ses conducteurs ou à toute personne intervenant pour son compte :

- de désactiver le système GPS ;
- de débrancher l'alimentation électrique ;
- de masquer le signal ;
- de modifier les paramètres du dispositif ;
- d'utiliser tout procédé destiné à fausser les données de géolocalisation.

Tout manquement pourra être considéré comme une faute grave susceptible d'entraîner des sanctions contractuelles.

Article 08 : Exigences de santé, sécurité et environnementales

- Le transporteur doit répondre aux exigences santé, sécurité et environnementales liées à son activité et le respect des règles de circulation routière à l'intérieure du site du client.
- Le transporteur s'engage, suite à une demande écrite du client, à procéder au remplacement immédiat de tout membre de son personnel qui ne se conforme pas

aux directives, instructions et règlement relatifs à la discipline, à l'hygiène et à la sécurité de la SCIMAT.

- Le transporteur veille au bâchage du camion pour éviter le versement du produit.
- Le transporteur doit entretenir son camion des rejets des gaz d'échappement, fuites d'huile et gasoil.
- Les chauffeurs du transporteur doivent porter le gilet et le casque à l'intérieur des sites de chargement et de déchargement.

Article 09 : Garanties

-Le transporteur doit garantir de mettre à disposition les moyens de transport destinés à la réalisation de la prestation de transport ciment sans aucune réserve.

-Le transporteur doit honorer les quantités mensuelles du planning prévisionnel des quantités.

-Le transporteur doit réaliser tous les bons de commandes spécifiques communiqués par le Client SCIMAT Unité Commerciale de Touggourt.

Article 10 : Pertes et Avaries

Les pertes ou avaries survenues aux produits en cours de route sont sous la responsabilité entière du transporteur ; elles feront l'objet d'un constat contradictoire consigné sur le bon de réception établi par le chef dépôt concerné lors de déchargement.

Les quantités manquantes ou avariées sont évaluées et imputées au transporteur deux (02) fois le prix de vente du même produit en TTC sortie Dépôt et défalquées du montant global de la facture lors du paiement.

Article 11 : Forme de la Soumission

Le dossier de soumission doit être présenté sous la forme d'une enveloppe extérieure anonyme et fermée, ne portant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR »

A Monsieur le Secrétaire de la Commission des Achats - SCIMAT

73 Bis Rue Benflis la verdure Batna 05000

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 16/SCDA/SCIMAT/2026

« Prestation de Transport de Ciments (Sac et vrac) »

Cette enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement deux enveloppes internes, distinctes et fermées :

- **L'enveloppe N°1 (OFFRE TECHNIQUE)** : doit contenir l'ensemble des documents exigés dans l'article 12-1 et porter la mention suivante :

Dénomination de la société :.....
<u>OFFRE TECHNIQUE</u>
« Prestation de Transport de Ciment (sac et Vrac) »
N° 16/SCDA/SCIMAT/2026

- **L'enveloppe N°2 (OFFRE FINANCIÈRE)** : doit contenir l'ensemble des documents exigés dans l'article 12-2 et porter la mention suivante :

Dénomination de la société :.....
<u>OFFRE FINANCIÈRE</u>
« Prestation de Transport de Ciment (sac et vrac) »
N° 16/SCDA/SCIMAT/2026

Article 12 : Contenu des offres

Le soumissionnaire doit présenter son offre séparée comme suit :

12.1) - Offre Technique (ENVELOPPE N°01) :

L'enveloppe (N°1) portant la mention « OFFRE TECHNIQUE » doit obligatoirement renfermer les documents suivants :

1. Offre technique proprement dite **pour chaque lot**, constituée de :
 - 1 -1 Engagement du soumissionnaire **pour chaque lot (annexe 6)** dûment renseigné, signé, cacheté et portant la griffe du soumissionnaire ;
 - 1- 2 Listes des moyens propres ou de location de transport du soumissionnaire **pour chaque lot (annexes 7-1 à 7-19)** dûment renseignées, signées, cachetées et portant la griffe du soumissionnaire ;

2. Fiche d'identification du soumissionnaire (**annexe 1**) dûment renseignée, signée, cachetée et portant la griffe du soumissionnaire ;
3. Déclaration à souscrire (**annexe 2**) dûment renseignée, signée, cachetée et portant la griffe du soumissionnaire ;
4. Attestation de délégation de pouvoir (**annexe 3**) dûment renseignée, signée, cachetée et portant la griffe du soumissionnaire (**cette annexe doit être fournie dans le cas où la personne engageant le soumissionnaire n'est pas le responsable statutaire**) ;
5. Déclaration de probité (**annexe 5**) dûment renseignée, signée, cachetée et portant la griffe du soumissionnaire ;
6. Une copie du registre de commerce en qualité du transporteur de marchandise et/ou d'auxiliaire de transport légalisée par le CNRC ;
7. Une copie de la carte de transporteur pour l'activité du transport ;
8. Une copie de l'agrément de transport pour l'activité d'auxiliaire de transport ;
9. Une copie des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution ;
10. Une copie du Statut de l'entreprise ou autres documents équivalents **justifiants l'habilitation du signataire des documents** ;
11. Les Copies des carte grises de la flotte.
12. Les copies des contrats d'assurances de la flotte ;
13. Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux (Pour les entreprises dotées de la personnalité morale de droit algérien).
14. Les références bancaires (RIB) ;
15. Une copie du NIF et de l'Article d'imposition (AI).
16. Une copie des bilans financiers **certifiés** des deux dernières années ;
17. Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier ;
18. Les attestations de mise à jour (CNAS et/ou CASNOS) (dernier exercice).
19. Un extrait du casier judiciaire (datant de moins de trois mois) du Soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, ou du gérant ou représentant légal du Soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
20. Une copie de la quittance de paiement du retrait du cahier des charges ;
21. Une copie du présent Cahier des charges comportant le cachet du Secrétariat de la Commission des Achats de la SCIMAT, paraphé sur chaque page, portant dans sa dernière page (n° 18) le cachet du Soumissionnaire et la mention « Lu et accepté ».

Remarque :

- Les documents administratifs exigés doivent être à jours et en cours de validité lors de la date d'ouverture des plis.

12.2) Enveloppe Financière (ENVELOPPE N° 02) :

L'enveloppe (N° 2) portant la mention « OFFRE FINANCIÈRE » doit contenir pour chaque lot, les documents suivants :

1. Lettre de soumission **Pour chaque Lot (annexe 04)** dûment renseignée, signée, cachetée et portant la griffe du soumissionnaire.
2. Offre financière (Facture proforma) **Pour chaque Lot** en Toutes Taxes comprises (TTC) (**Annexes 8-1 à 8-19**).

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables durant toute la durée du contrat.

Article 13 : Modalités De Paiement

13.1) - Facturation :

Un attachement mensuel, des quantités réellement transportées et réceptionnées, doit être établi, signé conjointement par les deux parties.

Le soumissionnaire facturera au client le montant correspondant aux quantités mensuelles réellement transportées et réceptionnées de la cimenterie Ain Touta jusqu'aux dépôts de vente, conformément à l'attachement.

13.2) - Paiement :

Le paiement de la prestation s'effectuera au prorata des réceptions des fournitures par chèque ou virement bancaire, au plus tard trente (30) jours après date de validation par le client de la facture mensuelle, de la manière suivante :

- **95%** du montant total de la facture mensuelle en TTC de la prestation de transport contre remise de :
 - ✓ Trois (03) factures dûment approuvées,
 - ✓ Attachements & rapports de trajets (GPS) dûment signés par les deux parties, une déduction sera opérée sur montants relatifs aux éventuelles pénalités de retard, pertes et avaries.
- **05%** du montant total de la facture en TTC de la prestation de transport, interviendra après la fin de la période de garantie, contre remise de :
 - ✓ Trois (03) factures de libération de retenue de garantie dûment approuvées.

13.3) - Retenue de garantie :

Une retenue de garantie égale à **05%** sera opérée sur le montant total en TTC de chaque facture mensuelle, libérable 90 jours après la réalisation de la prestation du mois concerné.

Article 14 : Pénalités de retard

En cas de la non-réalisation du programme mensuel, pour des raisons imputables au prestataire, une pénalité de retard de 0.5% par semaine de retard sera appliquée sur le montant TTC de la facture mensuelle du lot concerné. Le montant cumulé des pénalités de retard ne saurait excéder les cinq pour cent (05%) du montant global en TTC du lot concerné.

Article 15 : Critère de choix

L'attribution sera effectuée lot par lot, sur la base de l'évaluation des offres conformément aux critères suivants :

- Évaluation technique : 20 points ;
- Évaluation financière : 80 points.

La note globale de chaque soumissionnaire est calculée sur un total de 100 points, correspondant à la somme de la note technique et de la note financière.

Article 14-1 : Critères Techniques (20 Points)

L'évaluation technique porte sur les moyens de transport proposés pour chaque lot, conformément aux besoins définis dans le présent cahier des charges et détaillés dans l'Annexe 10, précisant notamment la capacité des camions ainsi que les nombres minimum et maximum requis.

Le respect du nombre minimum de camions exigé pour chaque lot constitue une condition éliminatoire. Toute offre ne satisfaisant pas à cette exigence sera déclarée non conforme et ne sera pas soumise à l'évaluation financière.

Pour les offres techniquement conformes, la note technique sera calculée au prorata du nombre de camions proposés, selon la formule suivante :

$$\text{Note technique} = (\text{Nombre de camions proposés} / \text{Nombre de camions requis}) \times 20$$

La note technique est plafonnée à 20 points. Ainsi, lorsque le nombre de camions proposés est supérieur au nombre maximal requis, la note de 20 points sera attribuée.

Article 14-2 : Critère financier - 80 points

L'évaluation financière est basée sur le montant total en Toutes Taxes Comprises (TTC) proposé pour chaque lot.

L'offre présentant le montant total TTC le moins-disant parmi les offres techniquement conformes obtiendra la note maximale de 80 points.

Pour les autres offres, la note financière sera calculée au prorata selon la formule suivante :

$$\text{Note financière} = (\text{Montant total TTC de l'offre la moins-disante} / \text{Montant total TTC de l'offre proposé}) \times 80$$

Seules les offres ayant satisfait aux exigences de l'évaluation technique seront prises en considération pour l'évaluation financière.

Article 16 : Langue utilisée

La langue utilisée pour la présentation des documents de la soumission est l'arabe ou le français.

Article 17 : Validité de l'offre

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de **Cent Vingt (120) Jours** après la date limite de la réception de l'offre.

Dans le cas du soumissionnaire attributaire, le délai de validité de son offre est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Article 18 : Litiges

Tout différend né de l'exécution et/ou de l'interprétation de l'une des clauses du contrat doit donner lieu préalablement à un règlement à l'amiable.

En cas de désaccord, le litige sera soumis au tribunal algérien territorialement compétent. Le droit algérien est applicable.

Article 19 : Résiliation

La résiliation du contrat peut intervenir dans les cas suivants :

1. L'inexécution totale ou partielle de l'une des obligations du contrat par l'une des parties, l'autre aura la faculté de résilier le contrat sans prétendre à dommage et intérêts ;
2. L'atteinte du taux de 5% du montant total de la prestation des pénalités de retard durant toute la durée du contrat, la SCIMAT se réserve le droit de résilier le contrat aux torts exclusifs du prestataire ;
3. En cas de cession de la prestation à une tierce partie (sauf accord du client).
4. En cas de liquidation ou faillite de l'une ou l'autre des deux parties contractante.

Pour chacun des points (1 à 4), la SCIMAT adresse une première mise en demeure confirmée par fax ou mail au transporteur ; au cas où cette mise en demeure restera sans effet dans un délai de Cinq (05) jours calendaires, une Deuxième mise en demeure sera adressée au soumissionnaire.

Dans le cas où la deuxième mise en demeure restera sans effet dans un délai de Cinq (05) jours calendaires, le client pourra prononcer la résiliation du contrat aux torts exclusif du prestataire.

L'une ou l'autre des deux parties doit obligatoirement observer un préavis de soixante (60) jours avant résiliation.

Article 20 : Force majeure

On entend par force majeure tout évènement imprévisible, irrésistible, insurmontable, hors du contrôle des parties lorsque cet acte ou évènement à une incidence directe sur l'exécution du contrat.

Au cas où interviendrait un évènement qui consisterait un cas de force majeure, les obligations de l'une ou des deux parties affectées par la force majeure seraient prorogées automatiquement d'une durée égale au retard entraîné par la survenance du cas de force majeure.

Il reste entendu que cette prorogation n'entraînera pas de pénalité à la charge de la partie empêchée.

La partie qui invoque le cas de force majeure devra aussitôt après la survenance d'un cas de force majeure adresser une notification « express » à l'autre partie.

Cette notification devra être accompagnée de toutes les informations circonstanciées, utiles et intervenir dans les huit (08) jours calendaires suivants.

Tout retard pour cas de force majeure non notifié dans les conditions et les formes ci-dessus ne sera en aucune façon retenu pour le décompte du délai contractuel ni opposable.

Dans tous les cas, la partie concernée devra prendre toutes dispositions utiles pour assurer, dans le plus bref délai, la reprise normale de l'exécution des obligations affectées par le cas de force majeure.

Article 21 : Retrait du cahier des charges

Le cahier des charges peut être retiré auprès du Secrétariat de la Commission des Achats de la SCIMAT (sis 73 Rue Benflis la Verdure Batna 05000) par le Soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté, ou envoyé par E-mail, contre paiement ou virement d'un montant de cinquante mille dinars (**50 000 DA**).

Les coordonnées bancaires seront transmises au Soumissionnaire intéressé suite à une demande officielle à l'adresse mail : secretariat.cda@scimat.dz

Article 22 : Dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres auprès du secrétariat de la commission des achats de la filiale de la SCIMAT est fixée au plus tard le **05/10/2026** avant **10h45** soit **Vingt (20) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale, le **15/09/2026**.

Toute soumission déposée après ce délai sera rejetée.

Le soumissionnaire est invité à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le **05/10/2026** à **11h00** au siège de la direction générale de la SCIMAT à Batna.

L'offre doit être déposée par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté auprès du secrétariat de commission des achats de la SCIMAT.

Lu et accepté

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

IMPORTANT

- 1- L'ouverture publique des plis se fera au siège de la société des ciments d'Ain Touta – Batna, le **05/10/2026 à 11h00.**
- 2- Il est à préciser qu'aucune négociation sur les prix proposés par les soumissionnaires n'est autorisée après l'ouverture des plis pour le choix du prestataire,
- 3- La SCIMAT se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel d'Offres.
- 4- Le soumissionnaire ne peut prétendre à aucun remboursement dans les cas suivants :
 - * Offre non retenue ;
 - * Avis d'appel d'offres infructueux ou annulé.

ANNEXE 01

FICHE D'IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Présentation du Soumissionnaire :

Nom et prénom, nationalité, date et lieu de naissance du **signataire**, ayant la qualité pour engager la société à l'occasion de l'Achat : **Prestation de Transport de Ciment (Sac et vrac)**

Nom et Prénom du signataire :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : à

-----O-----

Présentation du Soumissionnaire seul :

Raison sociale :

Nationalité :

Adresse du siège social :

Montant du capital social :

Forme juridique :

Date de création :

N° de téléphone :

N° de fax :

Adresse électronique :

Numéro d'identification fiscale(NIF) pour les entreprises de droit algérien :

Domaine d'activité :

Effectifs :

Résultats financiers des trois dernières années :

- Année 2023 :

- Année 2024 :

- Année 2025 :

-----O-----

Présentation du Soumissionnaire en groupement momentané d'entreprises :

Préciser si le Groupement est conjoint ou solidaire :

.....

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres)

.....

Nom du groupement :

.....

Présentation de chaque membre du groupement :

Raison sociale :

Nationalité :

Adresse du siège social :

Montant du capital social :
Forme juridique :
Date de création :
N° de téléphone :
N° de fax :
Adresse électronique :
Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les entreprises de droit algérien :
Domaine d'activité :
Effectifs :
Résultats financiers des trois dernières années :
- Année 2023 :
- Année 2024 :
- Année 2025 :

La société membre du Groupement est-elle mandataire du Groupement ?

Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix):

- Signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement, ainsi que toutes modifications du Contrat qui pourraient intervenir ultérieurement (Avenant) **ou**
- Donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement, ainsi que toutes modifications du Contrat qui pourraient intervenir ultérieurement (Avenant)

Dans le cas d'un groupement conjoint, préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :.....

- Tous les champs doivent obligatoirement et correctement être remplis.
- En cas de groupement, présenter une fiche d'identification par membre.
- En cas d'allotissement présenter une fiche d'identification pour tous les lots.
- Lorsque le Soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Fait à, le.....

(Nom, Qualité du Signataire et Cachet du Soumissionnaire)

ANNEXE 02

DECLARATION A SOUCRIRE

Dénomination de la société :

Adresse du siège social :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au Registre du Commerce, au Registre de l'Artisanat ou autre (à préciser) de.....sous le N°:

Wilaya ou seront exécutées les prestations faisant l'objet du Contrat : **BATNA**.

Nom et Prénom, Nationalité, date et lieu de naissance du ou des responsables statutaires de la société ou des personnes ayant qualité pour engager la société à l'occasion du Contrat de (objet du contrat) : **Prestation de Transport de Ciment (sac et vrac)**.

Nom et Prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :à

Le déclarant atteste que la société est qualifiée et/ou agréée par un Organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par des textes réglementaires : **J'atteste** ☐ **Je n'atteste pas** ☐

Dans l'affirmative : (indiquer l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration) :

Le déclarant atteste que la Société a réalisé pendant les trois dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le chiffre d'affaires en chiffres et en lettres) :

Existe-t-il des privilèges et nantissements inscrits à l'encontre de la société au greffe du Tribunal, section Commerciale ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser la nature de ces privilèges et nantissement et identifier le Tribunal) :

Le déclarant atteste que la société n'est pas en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité : **J'atteste** ☐ **Je n'atteste pas** ☐

La société est-elle en état de règlement judiciaire ou de concordat ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire) :

La société a-t-elle été condamnée en application des dispositions de l'ordonnance n° 03-03, du 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision)

.....

Le déclarant atteste que la société est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et l'obligation de dépôt légal de ses comptes sociaux : **J'atteste** ☐ **Je n'atteste pas** ☐

La société s'est-elle rendue coupable de fausses déclarations ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser à quelle occasion, la sanction infligée et sa date) :

.....

La société a-t-elle fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant sa probité professionnelle ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date du jugement) :

.....

La société a-t-elle fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs, par des maîtres d'ouvrages ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (indiquer les maîtres d'ouvrages concernés, les motifs de leurs décisions, s'il y a eu recours auprès de la justice et les décisions ou jugements et leurs dates) :

.....

La société est-elle inscrite sur la liste des Opérateurs Économiques interdits de soumissionner aux Marchés Publics ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (indiquer l'infraction et la date d'inscription à ce fichier) :

.....

La société est-elle inscrite au « Fichier National des Fraudeurs », auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ? **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction et la date d'inscription à ce fichier) :

.....

La société a-t-elle été condamnée pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction, la condamnation et la date de la décision) :

.....

Indiquer le nom, prénom, qualité, date de naissance et nationalité du signataire de la déclaration :

Nom et Prénom

Qualité :

Date de naissance :

Nationalité :

Le déclarant s'engage, après avoir pris connaissance des pièces du dossier de l'Achat, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la **lettre de soumission et dans un délai de (en chiffre et en lettre)**.....

.....

à compter de la date d'entrée en vigueur du Contrat, dans les conditions fixées dans ce dernier.

Le déclarant affirme sous peine de résiliation de plein droit du Contrat ou de sa mise en régie aux torts de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Le déclarant certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 et suivant de l'ordonnance n° 66-156, du 08 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis ci-dessus, sont exacts.

Fait à, le.....

(Nom, Qualité du Signataire et Cachet du Soumissionnaire)

- En cas de Groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration à souscrire.
- Le chef de file doit mentionner qu'il agit au nom du Groupement et préciser la nature du Groupement (Conjoint ou Solidaire).

ANNEXE 03

ATTESTATION DE DÉLÉGATION DE POUVOIR

Je soussigné,

Nom et Prénom du signataire :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : à

Fonction :

**signataire ayant qualité pour engager la société à l'occasion de l'Achat portant sur la :
Prestation de Transport de Ciment (Sac et vrac).**

Dénomination de la société :

Forme juridique :

Montant du capital social :

Adresse du siège social :

Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les entreprises de droit algérien :

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés

par :, en date du :

Avec possibilité de déléguer, donne par la présente, pouvoir à Monsieur :

Nom et Prénom :

Nationalité :

Date et le lieu de naissance : à

Fonction :

de négocier et de conclure avec la Société des Ciments -Ain-Touta, le Contrat :

-Objet précis du Contrat : **Prestation de Transport de Ciment (Sac et vrac).**

-Mode de passation : **Appel d'Offres National Ouvert**

-Références : **N° 16/SCDA/SCIMAT/2026**

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le :

(Nom, Prénom, Cachet et Signature)

ANNEXE 04

LETTRE DE SOUMISSION

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre de l'Achat :

- *Objet de l'achat* : **Prestation de Transport de Ciment (Sac et vrac)**

- *Numéro du lot concerné* :

- *Intitulé du lot concerné* :

Engagement du Soumissionnaire :

- Partie à renseigner dans le cas d'un Soumissionnaire seul :

Nom et prénom, nationalité, date et lieu de naissance **du signataire**, ayant qualité pour engager la société à l'occasion de l'Achat sus-cité :

Nom et Prénom du signataire:

Nationalité :

Date et lieu de naissance :à

Dénomination de la société :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de fax : :

Adresse électronique :

Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les sociétés de droit algérien :

- Partie à renseigner dans le cas d'un Soumissionnaire en Groupement :

L'ensemble des membres du Groupement s'engagent, sur la base de l'offre du Groupement :

Dénomination du Groupement :

Préciser si le Groupement est conjoint ou solidaire :

Présentation de chaque membre du Groupement :

Dénomination de la société :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de fax :

Adresse électronique :

Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les sociétés de droit algérien :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance **du signataire**, ayant qualité pour engager la société à l'occasion de l'Achat sus-cité :

Nom et Prénom du signataire:

Date et lieu de naissance :à

Dans le cas d'un Groupement conjoint, préciser les prestations exécutées par chaque membre du Groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné (s), le cas échéant :

- Désignation du membre :
- Nature des prestations :
- Montant HT des prestations :

----- **Partie à renseigner par tous les soumissionnaires** -----
-

Je soussigné, m'engage, après avoir pris connaissance des pièces du dossier de l'Achat et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

- Remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément au contenu du Cahier Des Charges.
- Me soumetts et m'engage envers la Société des Ciments de Ain-Touta, à exécuter les prestations conformément aux conditions du Cahier Des Charges et moyennant le montant de (indiquer le montant de l'offre en dinars algériens et, le cas échéant, en devises étrangères, en lettres, en chiffres, en hors taxes et en toutes taxes comprises)

En chiffres : (HT) soit : (TTC)

En lettres :
.....

La **Société des Ciments de Ain-Touta** se libère des montants dues, par elle, en faisant donner crédit au compte bancaire n°, ouvert auprès de Adresse :

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du Contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 et suivant de l'ordonnance n° 66-155, du 08 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à, **le**

(Nom, qualité du signataire et cachet du Soumissionnaire)

- En cas de Groupement conjoint, préciser éventuellement, le numéro de compte bancaire de chaque membre du Groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une lettre de soumission par lot.
- Lorsque le Soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

ANNEXE 05

DÉCLARATION DE PROBITÉ

Le signataire ;

Nom et Prénom du signataire

Nationalité :

Date et lieu de naissance : à

ayant qualité pour engager la société à l'occasion de l'Achat portant sur : **Prestation de Transport de Ciment**

Dénomination de la société :

Adresse :

N° de téléphone : ; N° de fax :

Adresse électronique :

Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les sociétés de droit algérien :

Forme juridique de la société :

Je déclare sur l'honneur que ni moi, ni l'un de mes employés, représentants ou sous-traitants, n'avons fait l'objet de poursuite pour corruption ou tentative de corruption d'Agents Publics. (Dans le cas contraire préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement) :

- M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.
- M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution ou de contrôle d'un Contrat ou Avenant.
- Déclare avoir pris connaissance, que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption, avant, pendant ou après la procédure de conclusion d'un Contrat ou Avenant, constituerait un motif suffisant pour annuler le Contrat ou l'Avenant en cause.
Elle constituerait également un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, pouvant aller jusqu'à l'inscription sur la liste d'interdiction des Fournisseurs/Soumissionnaires de participer aux Achats, la résiliation du Contrat et/ou l'engagement de poursuites judiciaires.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 et suivant de l'ordonnance n° 66-156, du 08 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le.....
(Nom, qualité du signataire et Cachet du Soumissionnaire)

- En cas de Groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration de probité.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir sa propre déclaration de probité.

ANNEXE 06

Engagement

Objet : Engagement du soumissionnaire pour l'exécution des prestations de transport de ciment

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

Qualité :

Agissant au nom et pour le compte de :

Forme juridique :

Adresse du siège social :

N° d'identification fiscale (NIF) :

Registre de commerce N° :

Téléphone :

E-mail :

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents constituant le présent cahier des charges, notamment les clauses administratives, techniques et financières, ainsi que toutes les exigences relatives aux prestations de transport de ciment, par la présente, nous déclarons que notre entreprise dispose des capacités humaines, matérielles, techniques et financières nécessaires à la bonne exécution des prestations objet du présent cahier des charges.

Nous certifions l'exactitude des renseignements et documents fournis dans notre offre et nous nous engageons à informer immédiatement le donneur d'ordre de toute modification susceptible d'affecter notre capacité à exécuter les prestations.

Le présent engagement est établi pour être joint à notre offre et servir ce que de droit.

Fait à le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-1

Lot n° 01

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-2

Lot n° 02

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-3

Lot n° 03

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-4

Lot n° 04

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-5

Lot n° 05

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-6

Lot n° 06

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-7

Lot n° 07

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-8

Lot n° 08

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-9

Lot n° 09

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-10

Lot n° 10

Liste des Moyens de Transport du Ciment en SAC

N°	Tracteur	Plateau	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-11

Lot n° 11

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement utile en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-12

Lot n° 12

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-13

Lot n° 13

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-14

Lot n° 14

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-15

Lot n° 15

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-16

Lot n° 16

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-17

Lot n° 17

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-18

Lot n° 18

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

Annexe 7-19

Lot n° 19

Liste des Moyens de Transport du Ciment en VRAC

N°	Tracteur	Cocotte	
	Immatriculation	Immatriculation	Capacité de chargement en Tonne
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			
....			

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-1

Facture proforma

du Lot n° 01

Facture proforma n°

Date du/..../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
01	Cimenterie Ain Touta - Djanet (Ciment en Sac)	24 000		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-2
Facture proforma
du Lot n° 02

Facture proforma n°

Date du/..../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
02	Cimenterie Ain Touta - Illizi (Ciment en Sac)	33 600		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-3
Facture proforma
du Lot n° 03

Facture proforma n°

Date du/..../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
03	Cimenterie Ain Touta - Bordj El-Houas (Ciment en Sac)	14 400		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-4
Facture proforma
du Lot n° 04

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
04	Cimenterie Ain Touta - Bordj Omar Idriss (Ciment en Sac)	14 400		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-5
Facture proforma
du Lot n° 05

Facture proforma n°

Date du/...../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
05	Cimenterie Ain Touta-In Amenas (Ciment en Sac)	19 200		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-6
Facture proforma
du Lot n° 06

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
06	Cimenterie Ain Touta - Debdab (Ciment en Sac)	19 200		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-7
Facture proforma
du Lot n° 07

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
07	Cimenterie Ain Touta - Hassi Messaoud (Ciment en Sac)	9 600		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-8
Facture proforma
du Lot n° 08

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
08	Cimenterie Ain Touta - El Borma (Ciment en Sac)	9 600		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-9
Facture proforma
du Lot n° 09

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
09	Cimenterie Ain Touta - El Hadjira (Ciment en Sac)	14 400		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-10

Facture proforma **du Lot n° 10**

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
10	Cimenterie Ain Touta - Ghardaia (Ciment en Sac)	14 400		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-11

Facture proforma du Lot n° 11

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
11	Cimenterie Ain Touta - Ouargla (Ciment en Vrac)	46 080		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-12
Facture proforma
du Lot n° 12

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
12	Cimenterie Ain Touta - El Borma (Ciment en Vrac)	9 600		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-13

Facture proforma **du Lot n° 13**

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
13	Cimenterie Ain Touta - Djanet (Ciment en Vrac)	7 680		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-14

Facture proforma **du Lot n° 14**

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
14	Cimenterie Ain Touta - Bordj Omar Idriss (Ciment en Vrac)	9 600		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-15

Facture proforma **du Lot n° 15**

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
15	Cimenterie Ain Touta - Illizi (Ciment en Vrac)	11 520		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-16

Facture proforma **du Lot n° 16**

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
16	Cimenterie Ain Touta - In Amenas (Ciment en Vrac)	15 360		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-17

Facture proforma **du Lot n° 17**

Facture proforma n°

Date du/....../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
17	Cimenterie Ain Touta - Debdab (Ciment en Vrac)	11 520		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-18

Facture proforma du Lot n° 18

Facture proforma n°

Date du/..../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
18	Cimenterie Ain Touta - Hassi Messaoud (Ciment en Vrac)	14 320		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 8-19

Facture proforma **du Lot n° 19**

Facture proforma n°

Date du/.../2026

N° Lot	Désignation	Quantités (Tonne)	Prix Unitaire (DA/HT/Tonne)	Total HT
19	Cimenterie Ain Touta - Ghardaia (Ciment en Vrac)	11 520		
	Total HT			
	TVA (19%)			
	Montant Total TTC			

Montant Total en TTC en lettre :.....

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 9

DELAIS DE ROUTE

Lot	Désignation	Délais de route «Trajet aller» (En jours)	
		Minimum	Maximum
1	Cimenterie Ain Touta - Djanet - SAC	02	04
2	Cimenterie Ain Touta - Illizi - SAC	1.5	03
3	Cimenterie Ain Touta - Bordj El-Houas - SAC	02	04
4	Cimenterie Ain Touta - Bordj Omar Idriss - SAC	01	02
5	Cimenterie Ain Touta - In Amenas- SAC	01	02
6	Cimenterie Ain Touta - Debdab - SAC	1.5	03
7	Cimenterie Ain Touta - Hassi Messaoud - SAC	0.5	01
8	Cimenterie Ain Touta - Borma - SAC	01	02
9	Cimenterie Ain Touta - El Hadjira - SAC	0.5	01
10	Cimenterie Ain Touta - Ghardaia - SAC	0.5	02
11	Cimenterie Ain Touta - Ouargla - Vrac	0.5	01
12	Cimenterie Ain Touta - Borma - Vrac	01	02
13	Cimenterie Ain Touta - Djanet - Vrac	02	04
14	Cimenterie Ain Touta - Bordj Omar Idriss - Vrac	01	02
15	Cimenterie Ain Touta - Illizi - Vrac	1.5	03
16	Cimenterie Ain Touta - In Amenas - Vrac	01	02
17	Cimenterie Ain Touta - Debdab - Vrac	1.5	03
18	Cimenterie Ain Touta - Hassi Messaoud - Vrac	0.5	01
19	Cimenterie Ain Touta - Ghardaia - Vrac	0.5	02

NB. Délais de route de chaque expédition « depuis l'unité cimenterie « Date et heure de sortie Cimenterie » jusqu'au dépôt de réception « Date et heure de réception »
« 1=24 hors »

Fait à le
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 10

MOYENS DE TRANSPORT REQUIS PAR LOT

Lot	Mode de transport	Dépôt	Capacité du camion	Nombre minimum	Nombre maximum
01	SAC	Djanet	40 T	07	10
			20 T	13	19
02	SAC	Illizi	40 T	07	11
			20 T	14	21
03	SAC	Bordj Houas	40 T	04	06
			20 T	08	12
04	SAC	Bordj Omar Idriss	40 T	04	05
			20 T	07	10
05	SAC	In Amenas	40 T	03	04
			20 T	06	08
06	SAC	Debdeb	40 T	04	06
			20 T	08	12
07	SAC	Hassi Messaoud	40 T	01	02
			20 T	02	03
08	SAC	El Borma	40 T	02	03
			20 T	04	06
09	SAC	El Hadjira	40 T	02	03
			20 T	03	04
10	SAC	Ghardaïa	40 T	02	03
			20 T	03	04
11	VRAC	Ouargla	40 T	04	06
			20 T	08	12
12	VRAC	Borma	40 T	02	03
			20 T	04	06
13	VRAC	Djanet	40 T	02	03
			20 T	04	06
14	VRAC	Bordj Omar Idriss	40 T	03	04
			20 T	05	07
15	VRAC	Illizi	40 T	03	04
			20 T	05	08
16	VRAC	In Amenas	40 T	03	04
			20 T	05	07
17	VRAC	Debdeb	40 T	03	04
			20 T	05	08
18	VRAC	Hassi Messaoud	40 T	02	03
			20 T	03	04
19	VRAC	Ghardaïa	40 T	01	02
			20 T	02	03

NB .Les nombres indiqués ci-dessus sont établis sur la base des moyens nécessaires, avec un plafond correspondant à +50 % du besoin minimum.

Pour chaque lot, le soumissionnaire peut proposer des camions de 20 ou 40 tonnes, conformément aux exigences du cahier des charges.